

Aux membres du Conseil communal

RÉF : MDR/mtd  
AFFAIRE TRAITÉE PAR : Greffe municipal

Morges, le 26 avril 2022

**Dates des séances du Conseil communal - Année législative 2022-2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons l'avantage de vous informer que la Municipalité, dans sa séance du 25 avril 2022, a décidé de demander la convocation du Conseil communal, pour l'année législative 2021-2022, pour les mercredis suivants :

<b>2022</b>	<b>2023</b>
7 septembre	1 <sup>er</sup> février
5 octobre	1 <sup>er</sup> mars
2 novembre	5 avril
7 décembre à 19 h	3 mai
Et, le cas échéant, 14 décembre	7 juin
	21 juin pour la gestion et les comptes

En vous remerciant d'avance de prendre bonne note de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

au nom de la Municipalité  
la syndique le secrétaire

Mélanie Wyss

Giancarlo Stella